CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

PIERRE PRIVILEGE

Société civile de placement immobilier à capital variable.
Siège social : 173, boulevard Haussmann - 75008 Paris.
354 049 561 R.C.S. Paris.

Avis de deuxième convocation

L'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée le vingt novembre deux mille treize n'ayant pu valablement délibérer faute de quorum requis, les associés de la Société Civile de Placement Immobilier PIERRE PRIVILEGE, sont à nouveau convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire sur seconde convocation le quatre décembre deux mille treize à quatorze heures à Paris (75008) - 173, boulevard Haussmann, afin de délibérer sur le même ordre du jour :

– Augmentation du capital social maximum statutaire et modification de l'article VII – Capital social maximum des statuts ;
– Suppression de la mention relative au capital effectif dans les statuts et modification de l'article VI – Capital social des statuts ;
– Pouvoir en vue de l'accomplissement des formalités.

Le projet de résolutions a été publié dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 130 du 30 octobre 2013.

La Société de Gestion,
La Française Real Estate Managers

1305668